



SANTÉ DE LA REPRODUCTION

La série noire des avortements clandestins



Les responsables d'ACDS, les animateurs de la table-ronde et les participants/Adiac

Des spécialistes en santé reproductive ont révélé, à l'issue d'une table-ronde, que les avortements clandestins sont à l'origine de la mortalité chez les jeunes filles au Congo. Ces statistiques issues de l'étude réalisée en 2020, dans les neuf arrondissements de Brazzaville, notent que les taux d'avortements sont plus importants chez les étudiantes.

Page 3

AFRIQUE CENTRALE

Une représentation de la CEEAC à Brazzaville



Philippe Mvouo et Baudouin Hamuli Kabarhuza

L'ambassadeur, chef du bureau de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) en République du Congo, Baudouin Hamuli Kabarhuza, a échangé hier à Brazzaville avec le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Philippe Mvouo. « Le CSLC est un partenaire de la CEEAC dans le cadre de l'appui et du renforcement de la démocratie en général et du processus électoral en particulier. Ce processus qui a commencé au Congo depuis 2021 vient de s'achever par les récentes consultations sénatoriales », a indiqué le représentant de la CEEAC.

Page 16

EDITORIAL

L'École

Page 2

PIRATAGE AUDIOVISUEL

Le Congo envisage de s'attaquer aux diffuseurs illégaux



Les parties prenantes/Adiac

Les participants à la conférence sur la fraude et le piratage audiovisuel ont exhorté les pouvoirs publics à renforcer le dispositif répressif contre les réseaux des diffuseurs illégaux. Initiées par l'Organisation non gouvernementale Pratic, ces retrouvailles

avaient pour objectif de sensibiliser aux conséquences socio-économiques du phénomène.

D'après le président de cette ONG, Luc Missidimbazi, l'idée est d'inciter les parties prenantes à une maîtrise des technologies et à l'élaboration

d'une stratégie nationale contre le piratage. « Cette conférence n'est que le début d'un programme de lutte qui nécessitera l'implication du gouvernement, des partenaires et des experts », a-t-il assuré.

Page 3

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Vers la promulgation du statut étudiant-entrepreneur

La 4^e session ordinaire du Conseil national de l'enseignement supérieur a débouché sur une série de recommandations, parmi lesquelles la promulgation souhaitée du statut étudiant-entrepreneur reposant sur un mécanisme qui vise à assurer l'accompagnement des étudiants porteurs de projets.

De l'avis du conseil, la promulgation de ce

statut devrait tenir compte des critères qui restent à définir. « Les recommandations seront progressivement mises en œuvre pour un enseignement supérieur de qualité dans notre pays », a indiqué la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, le Pr Delphine Edith Emmanuel.

Page 5

ÉDITORIAL

L'école

L'école est le lieu où se forme l'élite intellectuelle de demain; et par conséquent devrait mériter une attention particulière aussi bien des pouvoirs publics que des citoyens. La libéralisation du secteur de l'éducation en 1991 dès la fin de la conférence nationale souveraine, si elle visait à donner plus d'autonomie aux établissements scolaires, a eu aussi bien des avantages que des inconvénients.

Ainsi, il importe de relever que la plupart des écoles privées n'offrent pas de conditions décentes d'apprentissage. En effet, une école doit avoir une cour de récréation aux dimensions normales, des salles de classe aérées, des fontaines d'eau potable, des sanitaires propres, des tableaux aux dimensions recommandées.

Ce sont là entre autres des exigences que les pouvoirs publics doivent imposer sans concessions aux responsables de ces structures avant de leur octroyer des agréments provisoires. Or, aujourd'hui, non seulement les enseignants non formés écument ces écoles, mais également certaines d'entre elles sont logées dans des cadres très peu appropriés à l'enseignement.

C'est pour cette raison et pour bien d'autres que le directeur départemental de l'enseignement primaire et secondaire de Brazzaville, au cours de sa récente rencontre avec les tenants de ces établissements scolaires, a insisté sur l'obligation pour ces structures de se conformer aux normes scolaires universellement admises. Les contrevenants pourraient voir leurs écoles être fermées, a-t-il prévenu. L'avenir de nos enfants en dépend !

Les Dépêches de Brazzaville

CONGO-ETATS-UNIS

Eugene Young reçu au siège du PCT

Le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Moussa, a reçu en audience le 2 octobre à Brazzaville l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique en République du Congo, Eugene Young.



Pierre Moussa et Eugene Young DR

Les entretiens entre les deux personnalités ont porté, entre autres, sur les priorités de la coopération entre la République du Congo et les USA. Pierre Moussa et Eugene Young ont, en effet, discuté de l'importance de la jeunesse

et des femmes dans la vie politique dans tous les pays du monde en général et au Congo en particulier. « C'était très important de mieux comprendre cet aspect et nous encourageons le gouvernement congolais de continuer dans ce sens », a déclaré le diplomate américain à sa sortie d'audience.

Pour Eugene Young, cette rencontre était une opportunité pour lui de comprendre la situation politique du Congo. C'est ainsi qu'il a loué la riche expérience du secrétaire général du PCT, Pierre Moussa. « C'est important pour l'ambassade des Etats-Unis de rencontrer tous les partis politiques dans chaque pays où nous sommes présents et c'est vraiment normal d'avoir de bonnes discussions comme celles-ci », a-t-il dit.

Parfait Wilfried Douniama

Discuté de l'importance de la jeunesse et des femmes dans la vie politique dans tous les pays du monde en général et au Congo en particulier.

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngonu

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

PIRATAGE AUDIOVISUEL

Le Congo veut s'attaquer au réseau des diffuseurs illégaux

Une conférence sur la fraude et le piratage audiovisuel a réuni, le 3 octobre, à Brazzaville, les pouvoirs publics, sociétés de diffusion, experts et organisations de la société civile. Les participants espèrent ainsi pousser le gouvernement à renforcer le dispositif répressif, tout en insistant sur la sensibilisation du grand public.

Le Congo est confronté à la recrudescence du piratage audiovisuel via l'internet, les téléchargements illicites, les diffusions illégales directes, les faux décodeurs... Même si au niveau national les dommages ne sont pas encore chiffrés, l'ampleur du fléau inquiète les acteurs du secteur, notamment le principal diffuseur Canal+ et son réseau de partenaires. Le piratage audiovisuel engendre, chaque année, des pertes estimées à 120 milliards de francs CFA.

Initiée par l'Organisation non gouvernementale (ONG) Pratic, la conférence sur la fraude et le piratage audiovisuel vise à sensibiliser aux conséquences socio-économiques du phénomène. D'après le président de l'ONG Pratic, Luc Missidimbazi, l'idée est d'inciter les parties prenantes à une maîtrise des technologies, au partage d'expériences et à l'élaboration d'une stratégie nationale contenant des outils et modes de lutte contre le piratage. « Cette conférence n'est que le début d'un programme de lutte qui nécessitera l'implication du gouvernement, des partenaires et des experts », a-t-il assuré.



Les parties prenantes/Adiac

En matière de législation, le pays dispose d'une batterie juridique spécifique, à l'instar de la loi n°27-2020 du 5 juin 2020 portant lutte contre la cybercriminalité, loi n°26-2020 du 5 juin 2020 sur la cybersécurité ainsi que la loi 15-2001 du 31 décembre 2001 sur le pluralisme dans l'audiovisuel public. L'élaboration constitue des avancées dans le domaine de la lutte anti-piratage, mais les participants

exhortent les autorités à durcir le dispositif répressif, à travers la formation des autorités judiciaires (magistrat, avocat, officier de police judiciaire).

Pour l'instant, les autorités emploient des solutions telles que le blocage des adresses IP des pirates et des chaînes des faux diffuseurs. Les mesures jusqu'alors employées sont insuffisantes pour stopper le fléau, a décrié Flavien

Levacher, l'un des intervenants. Celui-ci a insisté sur la formation continue des techniciens au sein des sociétés de diffusion, ainsi que ceux évoluant dans les institutions dédiées à la lutte contre le piratage.

Le thème de la rencontre, « Décryptage du piratage audiovisuel : enjeux techniques et solutions », interpelle toutes les parties prenantes au premier rang desquelles

le gouvernement, a souligné le ministre de la Communication et des Médias, Thierry Lézin Mougalla. Outre les conséquences sur les sociétés de diffusion et les recettes fiscales, le piratage constitue une menace pour l'industrie audiovisuelle ou créative et l'emploi. « Le gouvernement réitère son engagement à renforcer le cadre législatif », a déclaré le ministre de tutelle.

Fiacre Kombo

CONGO

25% des jeunes filles meurent à cause des avortements clandestins

L'Association congolaise pour les droits et la santé (ACDS) et l'ambassade de France au Congo ont organisé, le week-end à Brazzaville, à l'occasion de la journée des « droits en santé reproductive » au Congo, une table ronde sur les avortements clandestins. Il en est ressorti que 25% des jeunes filles et 10% d'adolescents au Congo décèdent de cette pratique.

La table-ronde sur les avortements clandestins a été animée par des spécialistes en santé reproductive et autres sachants. Plusieurs exposés ont été développés à cette occasion par des experts et spécialistes dans le domaine. L'un animé par le psychologue clinicien, Lionel Francis Kibangu Massanga, a porté sur « Les conséquences de l'avortement clandestin sur la santé et le bien-être des femmes ».

L'autre exposé a été développé par Gaël Mboundou Nzigou sur le thème « Les défis liés à l'accès aux produits contraceptifs et services de santé reproductive au Congo ».

Dans le fond, les thématiques développées ont révélé que les avortements illégaux au Congo prennent des proportions inquiétantes et causent de nombreux décès.

Dans son speech, le directeur général de la population, Paul Oyéré, se basant sur une enquête réalisée sur le sujet, a fait état de ce que le taux d'avortement au Congo grimpe de plus



Les responsables d'ACDS, les animateurs de la table-ronde et les participants posant ensemble/Adiac

en plus. Dans la tranche allant de 15 à 19 ans, révèle l'étude, le taux d'avortements clandestins est estimé à 25% et à 31,3% pour les filles dont l'âge varie entre 20 et 24 ans. La même enquête précise, par ailleurs, que la mortalité maternelle représente 25% chez les filles âgées de 10 à 24 ans et 10% chez les adolescents âgés de 10 à 15 ans.

Développant sa thématique, Primelly Bizonzi a, pour sa

part, indiqué que les avortements clandestins est la conséquence directe des grossesses indésirées et non planifiées, qui prennent aussi de l'ampleur à travers le territoire national.

Se servant de l'étude réalisée en 2020 par l'ONG Avenir Nepad sur 146 jeunes filles dans les 9 arrondissements de Brazzaville, le spécialiste a relevé que les taux d'avortements sont plus importants chez les étudiantes,

estimés à 20,8% ; 18,8% chez les femmes commerçantes ; 18,1% auprès des femmes sans emplois et 17,4% chez les élèves.

L'enquête relève aussi que plusieurs déterminants ou facteurs sont à l'origine des grossesses indésirées et non planifiées. Il s'agit, entre autres, de la pauvreté, la précarité, le manque d'emploi, la perte de l'estime de soi, l'abandon scolaire et la stigmatisation.

Ouvrant les travaux de la table-ronde, la secrétaire exécutive de l'ACDS, Chandrelle Mountoula, saluant la tenue de cette activité, a rappelé à tous son intérêt et son enjeu au moment où les avortements clandestins deviennent un véritable problème de santé publique au Congo.

« Les journées mondiales de la contraception et de l'avortement sont des moments clés pour sensibiliser et promouvoir l'accès aux services de santé reproductive. Nous reconnaissons l'importance de lutter contre l'avortement clandestin et de garantir le droit des femmes de décider sur leur corps. Je souligne l'importance de la prévention, de l'éducation et de l'accès à des services de santé de qualité. Nous devons travailler en réseau, afin de briser les tabous et de lutter contre les stigmatisations, de manière à ce que chaque femme soit responsable de sa santé reproductive », a-t-elle souligné.

Firmin Oyé

TRIBUNE LIBRE

La cohésion sociale

La société humaine est diverse et complexe. Si notre pays, comme beaucoup d'autre à travers le monde, peut se vanter de cette diversité, celle-ci est quelques fois facteur de division et d'ostracisme. Couramment exploitée par des dirigeants médiocres, cette diversité est souvent source de conflit. Les rejets, les injures et les moqueries qui caractérisent parfois nos rapports quotidiens sont la parfaite illustration de la mauvaise exploitation de cette diversité. Pour résoudre le problème, il faut renforcer la cohésion sociale. Voici comment.

La cohésion sociale peut être définie comme un état de stabilité et d'harmonie au sein d'une société où les individus et les groupes se sentent liés les uns aux autres par un sentiment de solidarité, de confiance mutuelle et de respect. Dans une société cohérente, les citoyens partagent des valeurs communes, des normes sociales acceptées et des objectifs col-

lectifs, ce qui favorise la paix, la stabilité et le bien-être pour tous. Ce n'est pas le cas partout. Dans certains pays, les citoyens sont catalogués péjorativement en fonction de leur origine tribale, ethnique voire raciale ou géographique.

Une société cohérente se distingue par la présence en son sein de certaines valeurs. Parmi celles-ci, on peut citer :

Le respect de la diversité : les sociétés sont souvent diversifiées sur le plan culturel, ethnique et religieux. La tolérance et le respect de la diversité sont essentiels pour maintenir la cohésion sociale. Cela signifie, accepter les différences et promouvoir l'inclusion.

La justice sociale : une société juste et équitable est celle où les opportunités et les avantages sont répartis de manière juste. L'injustice sociale peut miner la cohésion sociale en créant des tensions et des conflits. Cela

concerne par exemple la mauvaise répartition des postes de responsabilité au sein de l'élite dirigeante, des quotas de recrutement au niveau de la fonction publique.

La participation citoyenne : la participation active des citoyens à la vie politique, économique et sociale de la société est essentielle pour renforcer la cohésion sociale. La confiscation des leviers du pouvoir de décision par une tribu ou un lobi peut compromettre la cohésion sociale et mettre à mal l'unité nationale.

La solidarité : la solidarité indique le soutien mutuel entre les membres de la société, en particulier envers les plus vulnérables. Les systèmes de protection sociale, tels que les soins de santé universels et les filets de sécurité sociale, peuvent contribuer à renforcer la solidarité.

Au Congo, l'opération Lisungi et l'instauration de l'assurance maladie universelle sont de bons

exemples pour améliorer l'offre de sécurité sociale.

L'éducation joue un rôle crucial dans la formation des valeurs et attitudes des individus. Une éducation de qualité qui prône les valeurs de tolérance, de respect et d'égalité contribue à la cohésion sociale.

Conclusion partielle

Une société cohérente est souvent plus résiliente aux crises et aux conflits internes, ce qui la rend plus apte à atteindre ses objectifs politiques, économiques et sociaux.

Cependant elle peut être influencée par de nombreux facteurs, notamment la politique, l'économie, la culture, l'histoire et les valeurs fondamentales de la société. Par conséquent, la promotion de la cohésion sociale peut nécessiter des politiques et des interventions spécifiques adaptées à chaque contexte.

Emmanuel Mbengué

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée
du Bassin du Congo

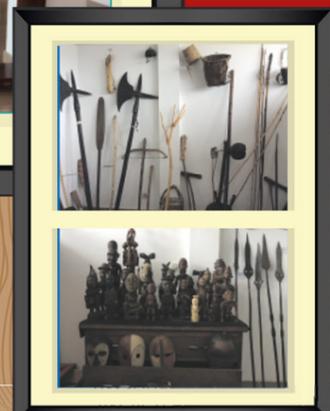
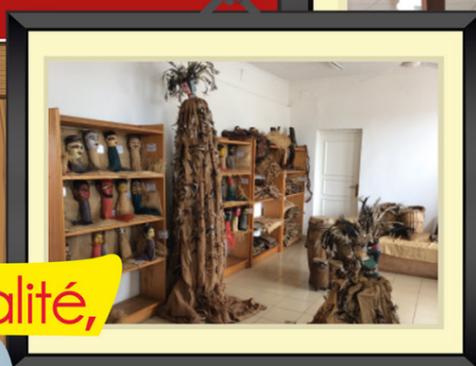
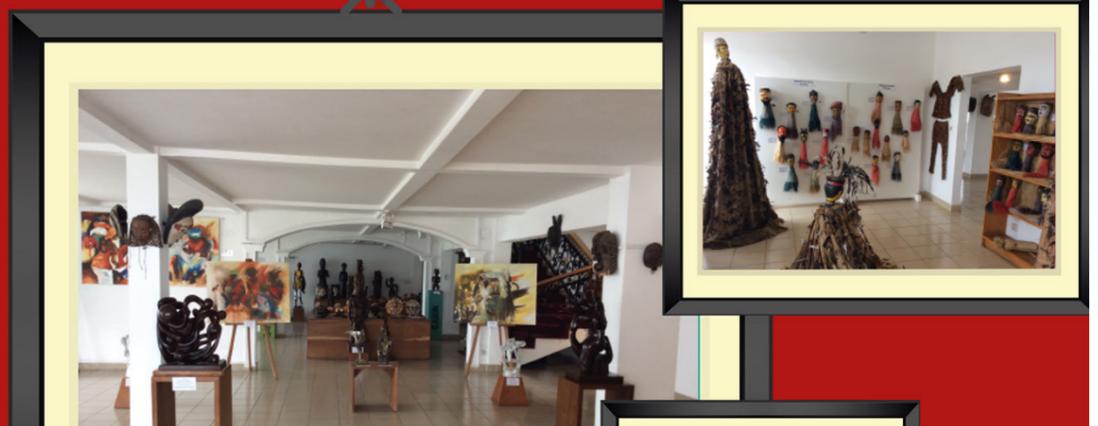
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La promulgation du statut étudiant-entrepreneur recommandée

A l'issue de sa 4e session ordinaire, le Conseil national de l'enseignement supérieur a recommandé, entre autres, la promulgation du statut étudiant-entrepreneur qui offre plusieurs avantages.

Le statut étudiant-entrepreneur repose sur un mécanisme visant à assurer l'accompagnement des étudiants porteurs de projets. La promulgation de ce statut au Congo fait partie des recommandations à court terme formulées par le Conseil national de l'enseignement supérieur lors de sa 4e session. Le texte y relatif pourra donc définir les critères que doivent remplir ceux qui peuvent bénéficier de ce statut ; les conditions d'obtention et bien d'autres aspects liés à sa mise en œuvre. L'élaboration du plan stratégique de l'enseignement supérieur ; l'élaboration du projet de loi portant principes généraux de l'enseignement supérieur allongent la liste des recommandations à court terme. Par contre, les recommandations à moyen et long terme feront l'objet d'un rapport global.

« Les recommandations seront progressivement mises en œuvre pour un enseignement supérieur de qualité dans notre pays », a fait savoir la ministre de l'En-



seignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, le Pr Delphine Edith Emmanuel, clôturant les travaux de la 4e session ordinaire du Conseil national de l'enseignement su-

périeur tenue sur le thème « Quel enseignement supérieur pour la République du Congo en ce XXI^e siècle ? ». Elle a, par ailleurs, souligné que les résolutions prises lors de la session qui vient de s'achever

Le Conseil national de l'enseignement supérieur formule des recommandations

seront évaluées à la prochaine session qui devrait avoir lieu l'année prochaine.

Il convient de rappeler que les travaux de la session du Conseil national de l'enseignement supérieur tenus

en plénière et en atelier ont porté, entre autres, sur la validation de la politique générale de l'enseignement supérieur ; la digitalisation de l'enseignement supérieur ; l'employabilité, l'entrepreneuriat et l'insertion professionnelle des jeunes diplômés ; le système LMD ; l'assurance qualité ; l'éducation inclusive ; l'éthique et valeurs dans l'enseignement supérieur.

Rominique Makaya

« Les recommandations seront progressivement mises en œuvre pour un enseignement supérieur de qualité dans notre pays »

L'institut d'administration des entreprises gratifie ses anciens étudiants

Lors de la célébration, le 30 septembre, de sa journée académique couplée à l'obtention de son agrément définitif, l'institut d'administration des entreprises (IAE) a décerné des diplômes d'honneur à ses anciens pensionnaires tout en présentant ses nouvelles offres de formation.

L'organisation de cette journée de convivialité et de communication par cet établissement d'enseignement est une manière de raviver la flamme entre la direction de l'institut, les étudiants ainsi que leurs anciens qui excellent sur le marché du travail. Selon la direction, les bénéficiaires des diplômes d'honneur représentent dignement l'IAE dans le monde professionnel.

Les anciens étudiants de cette structure privée, agréée sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, ont fait

des témoignages concernant leur parcours dans cet institut. Pour la plupart, leur passage à l'IAE était une aubaine pour leur parcours professionnel actuel puisque, d'après eux, ils évoluent positivement grâce aux connaissances acquises dans cet établissement d'enseignement.

« J'ai beaucoup aimé la praticabilité des cours ainsi que la capacité de lier la formation aux besoins des entreprises. Merci beaucoup au promoteur pour son initiative. Tous les étudiants de



Remise symbolique de diplôme à une ancienne étudiante Adiac

l'IAE brillent toujours dans notre société. Ici, les enseignants sont nos amis », a déclaré Vivien Silvère Yela, l'un des anciens étudiants de l'IAE.

Pour sa part, le promoteur de l'IAE, le Dr Zéphirin Samba, a rappelé que les programmes de cette structure s'inscrivent

le strict respect du cahier des charges de la tutelle.

« Actuellement, nous avons deux domaines, celui de gestion et du réseau et télécommunication. Nous sommes en train de développer un partenariat avec les institutions professionnelles qui permettra de valoriser

d'avantage nos étudiants », a-t-il indiqué.

Notons que la célébration de cette journée académique de fin d'année 2022-2023 de l'IAE marque également la célébration de son agrément définitif ainsi que le lancement du parcours Master.

Rude Ngoma

« Actuellement, nous avons deux domaines, celui de gestion et du réseau et télécommunication. Nous sommes en train de développer un partenariat avec les institutions professionnelles qui permettra de valoriser davantage nos étudiants »

OUENZÉ 1

Des dons multiformes pour les élèves et les personnes vulnérables

Le ministre délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé, a offert le 1^{er} octobre à Brazzaville des kits scolaires, des vivres et non vivres aux élèves et personnes démunies de la première circonscription électorale de Ouenzé dont il est député titulaire.

Au total, plus de 1000 jeunes ont été concernés par les kits scolaires complets composés, entre autres, des sacs, cahiers, et bics. Outre les kits scolaires, Juste Désiré Mondelé a remis des non vivres, notamment des matelas, moustiquaires imprégnées et des draps à environ 500 personnes vulnérables habitant les quartiers 51, 54 et 59 Ouenzé. A cela, s'ajoutent des kits de vivres à autant de personnes.

Selon le donateur, ce geste qui n'est pas le premier du genre, fait suite aux doléances de la population. « Nous sommes à la veille de la rentrée scolaire 2023-2024, il nous revient chaque année d'apporter tant soit peu des dons aux parents pour soulager les apprenants de notre juridiction administrative pour faire en sorte qu'il y ait une forme d'atténuation des charges. Nous avons été sollicités par les parents et nous avons

pensé offrir aux apprenants des kits scolaires complets. Il s'agit d'environ 1000 kits scolaires », a expliqué Juste Désiré Mondelé lors d'une cérémonie solennelle organisée à la paroisse Sainte-Marie de Ouenzé.

« Espérant que la rentrée scolaire va être effective dans sa circonscription électorale dès le premier jour, Juste Désiré Mondelé demande aux bénéficiaires de faire la fierté de leur famille et de leur arrondissement cette année. « Nous allons attendre les résultats et je crois que nous allons nous retrouver ici pour les célébrer et féliciter les apprenants », a-t-il promis.

S'agissant des bénéficiaires des matelas, moustiquaires imprégnées et draps, ainsi que des vivres, ils ont été répertoriés avec l'appui des responsables de quartiers au sortir de l'opération d'assainissement dénom-



Juste Désiré Mondelé remettant des kits aux élèves. Une vue des élèves/Adiac

mée « Ouenzé Bopeto », troisième édition, qui s'est déroulée du 27 août au 10 septembre. Elle a mis aux prises les dix quartiers de l'arrondissement 5. Ces bénéficiaires habitent pour la plupart des zones difficiles d'accès pendant les pluies. « A l'issue de cette opération, nous avons enre-

gistré quelques doléances sociales », a rappelé le ministre.

Des gestes qui n'ont pas laissé indifférents les bénéficiaires. En effet, des élèves et autres personnes âgées ont eu des mots justes pour encourager leur élu. « Le député n'est pas à son premier geste, chaque an-

née il a toujours aidé les parents de sa circonscription. Pour cette année, j'avais déjà perdu espoir, mais il vient de nous redonner confiance au niveau des familles », s'est réjoui un parent d'élèves qui a bénéficié aussi des kits de vivres et non vivres.

Parfait Wilfried Douniama

OUENZÉ 2

Près de 1000 tables-bancs offertes au complexe Leyhet-Gaboka

Le député de la deuxième circonscription électorale de Ouenzé, Daniel Illoye Gouya, a remis le week-end des centaines de tables-bancs à quelques écoles publiques de sa circonscription électorale, dont plus de 800 au complexe scolaire Leyhet-Gaboka.

Le don fait par le député Daniel Illoye Gouya s'inscrit dans le cadre de l'opération dénommée « Zéro enfant assis à même le sol » qu'il a initiée dans sa circonscription électorale. Au titre de l'année scolaire 2023-2024, qui a débuté ce 2 octobre, l'élu du peuple a ciblé quelques établissements publics.

Au complexe scolaire Leyhet-Gaboka, composé d'un collège d'enseignement général et de deux écoles primaires, Daniel Illoye Gouya a offert plus de 800 tables-bancs. L'élu du peuple a fait aussi le même don à l'école Pierre-Nzoko ainsi qu'à bien d'autres écoles publiques et conventionnées de sa circonscription électorale.

En offrant ce matériel scolaire aux écoles de Ouenzé II, il veut contribuer, tant soit peu, à l'amélioration des conditions d'apprentissage au sein des



« Ces tables-bancs permettront à nos élèves de s'asseoir confortablement et de suivre attentivement les cours. Nous sommes conscients que cette offre ne résout pas tous les problèmes auxquels nos écoles sont confrontées, mais n'est qu'un premier pas vers une solution appropriée. Nos élèves méritent le meilleur, nous sommes donc déterminés à leur offrir un environnement éducatif digne, l'éducation étant le chemin fondamental et la clé qui ouvre la porte des opportunités, de la compréhension et de la croissance personnelle »

établissements scolaires publics afin de permettre aux élèves de sa circonscription électorale d'étudier dans de conditions dignes et optimales. « Ces tables-bancs permettront à nos élèves de s'asseoir confortablement et de suivre attentivement les cours. Nous sommes conscients que cette offre ne résout pas tous les problèmes auxquels nos écoles sont confrontées, mais n'est qu'un premier pas vers une solution appropriée. Nos élèves méritent le meilleur, nous sommes donc déterminés à leur offrir un environnement éducatif digne, l'éducation étant le chemin fondamental et la clé qui ouvre la porte des opportunités, de la compréhension et de la croissance personnelle », a souligné le député Daniel Illoye Gouya, alias Tsenzèle.

Firmin Oyé

SANTÉ INFANTILE

L'OMS approuve un deuxième vaccin antipaludique

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a donné lundi son feu vert à l'utilisation pour les enfants d'un deuxième vaccin contre le paludisme, une maladie qui tue des centaines de milliers de personnes par an.

«En tant que chercheur sur le paludisme, je rêvais du jour où nous disposerions d'un vaccin sûr et efficace contre le paludisme. Maintenant nous en avons deux», a déclaré le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, en conférence de presse. «J'ai le grand plaisir d'annoncer que l'OMS recommande un deuxième vaccin appelé R21/Matrix-M pour prévenir le paludisme chez les enfants à risque de contracter la maladie», a-t-il ajouté. L'OMS a également présenté de nouvelles recommandations concernant des vaccins sur la dengue et la méningite ainsi qu'une simplification des recommandations pour la vaccination anti-Covid. Le vaccin anti-paludique R21/Matrix-M est fabriqué par le Serum Institute of India. Son utilisation a déjà été autorisée au Ghana, au Nigeria et au Burkina Faso. En 2021, un autre vaccin, «RTS,S», produit par le géant pharmaceutique britannique GSK était devenu le premier vaccin à être recommandé par l'OMS pour prévenir le paludisme chez les enfants dans les zones où la transmission du paludisme est modérée et élevée. Le Dr Tedros a souligné que la demande pour le vaccin RTS,S dépasse de loin l'offre.

Le vaccin R21/Matrix-M constitue donc à ses yeux «un outil supplémentaire essentiel pour protéger un plus grand nombre d'enfants et plus rapidement», afin «de nous rapprocher de notre vision d'un avenir sans paludisme.»

Les deux vaccins ont des taux d'efficacité similaires autour de 75% quand ils sont administrés dans les mêmes conditions. Une dose du R21/Matrix-M coûte entre 2 et 4 USA (1,90 à 3,81 euros), a précisé le docteur Tedros.

Transmis par les moustiques

Les programmes pilotes d'introduction du «RTS,S» dans trois pays africains - Ghana, Kenya et Malawi - ont permis à plus de 1,7 million d'enfants de recevoir au moins une dose de vaccin depuis 2019.

La mise en œuvre de cette vaccination dans ces trois pays a entraîné une réduction substantielle des formes graves et mortelles du paludisme et une baisse de la mortalité de l'enfant. Quand il sera administré à grande échelle, ce vaccin pourrait sauver des dizaines de milliers de vies chaque année, selon l'OMS.

En juillet dernier, l'OMS, Gavi et l'Unicef avaient annoncé en-



Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus

semble que 18 millions de doses de ce vaccin antipaludique seront allouées à 12 pays africains en 2023-2025.

Causé par un parasite transmis par les moustiques, le pa-

ludisme reste un redoutable fléau, particulièrement pour les enfants africains, à cause notamment d'une résistance croissante aux traitements.

Maladie très ancienne, signalée dès

l'Antiquité, le paludisme ou malaria (autre nom de la maladie) a causé en 2021 la mort de 619.000 personnes dans le monde, selon les derniers chiffres de l'OMS.

Adiac avec AFP

AFRIQUE DE L'OUEST

Le Niger accepte la médiation de l'Algérie

Le Niger a accepté la médiation de l'Algérie qui avait proposé au nouveau gouvernement «un plan de transition de six mois», a indiqué, le 2 octobre, le ministère algérien des Affaires étrangères dans un communiqué.

«Le gouvernement algérien a reçu, par le canal du ministère nigérien des Affaires étrangères, une acceptation de la médiation algérienne visant à promouvoir une solution politique à la crise du Niger», indique le communiqué.

En effet, l'Algérie a proposé une initiative prévoyant une période de transition de six mois au Niger, dirigée par un civil. Le président algérien, Abdelmadjid Tebboune, a chargé le chef de la diplomatie, Ahmed Attaf, «de se rendre à Niamey dans les plus brefs délais pour y entamer des discussions avec toutes les parties prenantes», selon la même source.

Rappelons que l'Algérie avait proposé, en fin août, des discussions politiques «pendant six mois au maximum, avec la participation et l'approbation de toutes les parties au Niger sans exclusion», sous la tutelle d'une «autorité civile dirigée par une personnalité consensuelle et acceptée par tous les bords de la classe politique», afin de conduire au «rétablissement de l'ordre constitutionnel dans le pays».

Alger a estimé que «l'acceptation de l'initiative algérienne conforte l'option de la solution politique à cette crise et ouvre la voie à la ré-

union des conditions devant permettre de la surmonter pacifiquement dans l'intérêt du Niger et de l'ensemble de la région», a ajouté le ministère des Affaires étrangères. Rappelons que le Niger est gouverné depuis plus de deux mois par un régime militaire arrivé au pouvoir après un coup d'État qui a renversé le président Mohamed Bazoum. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest avait annoncé son intention de déployer une force ouest-africaine «pour rétablir l'ordre constitutionnel au Niger».

Yvette Reine Nzaba

L'ONU plaide pour l'acheminement de l'aide humanitaire

Le représentant spécial de l'Organisation des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest, Leonardo Santos Simao, prépare une nouvelle mission au Niger dans les tout prochains jours.

Le diplomate mozambicain se rend au Niger afin de plaider pour l'acheminement de l'aide humanitaire et discuter une nouvelle fois avec la junte sur la crise. C'est après son voyage à Abuja, au Nigeria, que le diplomate onusien a décidé de se rendre à Niamey.

Leonardo Santos Simao est préoccupé par l'aide humanitaire destinée aux populations nigériennes de Diffa,

Maradi, Tahoua, Zinder et Niamey. Une aide acheminée du Bénin, du Nigeria que les autorités de transition n'autorisent pas à entrer dans leur pays.

Le deuxième sujet concerne la non-participation du Niger à l'Assemblée générale de l'ONU. Le gouvernement de transition avait dénoncé «un obstacle à la pleine participation du Niger».

Par ailleurs, le représentant spécial a rencontré, samedi à Abuja, le médiateur de la Cédéao, l'ancien chef d'État, Abdulsalami Abubakar, qui aurait reconnu que «tout est bloqué». Il a également rencontré le président de la Commission de la Cédéao. Tous disent attendre les nouvelles orientations du président en exercice, Bola Tinubu.

Y.R.Nz.

FRANCE

«L'objectif était de me faire craquer», a déclaré Sylvain Itté

L'ambassadeur de France au Niger, Sylvain Itté, chassé du pays par les auteurs du coup d'État du 26 juillet, a témoigné, sur la chaîne privée française TF1, après deux mois «d'extrême tension» et plusieurs semaines reclus dans son ambassade à Niamey.

Le diplomate, rentré en France le 27 septembre, a estimé que le coup d'État au Niger était un «énorme gâchis» dans lequel «il n'y a que des perdants». «Ce putsch est d'abord et avant tout, il faut bien qu'on en ait conscience, une affaire nigéro-nigérienne entre un président qui avait décidé de lutter contre la corruption et un certain nombre de généraux qui ne souhaitaient pas que cette lutte contre la corruption aille jusqu'à son terme», a-t-il déclaré. Sous le coup d'une décision d'expulsion décrétée par les militaires au pouvoir à la fin du mois d'août, Sylvain Itté aurait été immédiatement renvoyé du pays s'il était sorti de son ambassade.

La France avait d'abord décidé de ne pas se plier à cet ordre d'expulsion, affirmant ne reconnaître que le gouvernement légitime du président Mohamed Bazoum, renversé par le coup d'État. Mais après avoir indiqué que l'ambassadeur, «pris en otage», ne survivait que grâce à des rations militaires, le président Emmanuel Macron s'est résolu à annoncer son retour en France et le départ d'ici la fin de l'année des 1

500 militaires français déployés au Niger. Les entreprises nigériennes fournissant du ravitaillement à l'ambassade étaient «dissuadées, voire menacées» par le nouveau pouvoir, et ont fini par ne plus venir, a révélé Sylvain Itté. «Il fallait sortir les poubelles sans que nos amis de la junte s'en aperçoivent», a-t-il relaté.

«Il s'agissait de faire rentrer de la nourriture, de l'eau, là aussi en faisant preuve d'ingéniosité», a-t-il dit. «Très clairement, l'objectif était de me faire craquer, et donc de me faire sortir». Le diplomate se dit «fatigué après deux mois d'extrême tension, mais toujours prêt à continuer» sa mission. Il est aussi revenu sur la manifestation violente qui avait visé l'ambassade de France, le 30 juillet, quelques jours après le coup d'État : «L'attaque a duré plus de 2h30. Ce jour-là, nous étions collectivement en danger et nous sommes passés très, très près du drame, parce qu'il y avait plus de 6 000 personnes qui étaient là pour en découdre, qui étaient là pour rentrer dans l'ambassade».

Noël Ndong

DÉFENSE

Célébration de la Saint-Michel au Groupement para-commando

Le 29 septembre 2023, le Groupement para-commando (GPC), un corps des Forces armées congolaises (FAC), a commémoré le 23^e anniversaire de la fête de Saint-Michel, patron de ce corps de l'armée de terre.

L'évènement a été célébré à la base militaire Marien-Ngouabi de Brazzaville sous la houlette du chef d'état-major général des FAC, Guy Blanchard Okoi, en présence des anciens de ce corps. La fête de Saint-Michel a permis aux paras de glorifier leur défenseur dans une ambiance conviviale et bon enfant. Plusieurs temps forts ont marqué cette activité, notamment les exercices de saut, le dépôt de la gerbe de fleurs à la stèle aux morts du GPC par le chef d'état-major. Côté spirituel, une messe d'actions de grâces a été dite par l'Abbé Cyriaque Bruno Mouniengué et l'eucharistie par l'évêque Urbain Ngassongo. La remise des fanions aux nouveaux commandants, la prestation de serment des nouveaux promus supervisée par le capitaine Brice Mbomo et l'installation des nouveaux commandants d'unité par le commandant du Groupement para-commando, le colonel Fermeté Blanchard Nguinou ont agrémenté la cérémonie.

Le Groupement para-commando, rappelons-le, a été créé en 2002 sur les cendres du Groupement aéroporté. Le Groupement para-commando est le fruit de la réorganisation impulsée au sein de la Force publique au début de la décennie 2000.

Guillaume Ondze



Le chef d'état-major général des FAC saluant les soldats/Adiac

CAMPUS FRANCE

Lancement de la 8^e édition du forum des études et de l'orientation

Le huitième forum des études et de l'orientation se déroulera du 3 au 5 octobre à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville et du 6 au 7 octobre à la Chambre de commerce et de l'industrie, d'agriculture et des métiers (Cciam) de Pointe-Noire.

La cérémonie d'ouverture de cette édition à l'IFC de Brazzaville a été placée sous les auspices de l'ambassadrice de la République de France en République du Congo, Claire Bodonyi.

Le Forum offrira aux jeunes les outils pour s'orienter dans leurs études et dans leur avenir professionnel grâce à des stands de plusieurs établissements d'enseignement supérieur congolais et français, des entreprises et des organismes congolais en faveur de l'employabilité. Des interventions auront également lieu sous forme de conférences sur diverses filières porteuses d'emplois au Congo ainsi que sur les études en France.

Le forum s'adresse à tous les élèves, lycéens et étudiants et de manière générale tous les jeunes qui souhaitent obtenir des informations sur l'enseignement supérieur en France et au Congo. Il s'adresse également aux parents soucieux de l'avenir de leurs enfants... Cette année un accent particulier sera mis sur l'orientation des jeunes à travers des ateliers et la possibilité d'obtenir des informations sur plusieurs domaines d'études. La procédure Campus France, dite Etudes en France, est le passage obligatoire pour ceux qui désirent poursuivre leurs études supérieures en France. Ce fo-

rum marque également le début de la campagne de candidatures.

Pour cette 8^e édition, l'objectif du forum est d'orien-

ter les élèves, étudiants et jeunes congolais souhaitant en savoir plus sur l'enseignement supérieur en France et au Congo mais aussi sur

les perspectives professionnelles dans un domaine donné. Il est important de s'adapter à la société qui est en constante évolution afin

de permettre de mieux orienter les étudiants vers des marchés porteurs d'emplois. Ainsi plusieurs stands avec des établissements et professionnels seront présents en même temps que des sessions thématiques.

Campus France est chargé de la promotion de l'enseignement supérieur, de l'accueil et de la gestion de la mobilité internationale des étudiants, des chercheurs, des experts et des invités. L'agence Campus France est un établissement public placé sous la tutelle des ministères chargés des Affaires étrangères et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Dans cette optique, Campus France Congo est disponible pour accueillir et conseiller les étudiants congolais dans son espace à l'IFC à la fois pour des rendez-vous individuels et sous forme d'ateliers pour permettre aux étudiants d'avoir toutes les clefs en main pour construire leur avenir.

Notons qu'à travers cet événement dont l'entrée est gratuite pour tous, Campus France Congo renouvelle son engagement en faveur d'une éducation d'excellence pour toutes et tous, et souhaite renforcer les liens et la complémentarité qui unissent la France et le Congo en matière de formation universitaire.

Bruno Okokana

COOPÉRATION RDC-ZAMBIE

Lubumbashi et Dar-es-salam bientôt reliées par le pont Luapula

Entre la République démocratique du Congo et la Zambie, les relations sont plutôt au beau fixe comme en témoigne le projet de construction du Pont Luapula censé relier les deux pays.

Il s'agit d'un ouvrage de portée régionale qui impliquera, outre les populations riveraines, les États membres de l'EAC. Désormais, Lubumbashi et Dar-es-salam seront reliées de sorte qu'il permettra aux voyageurs d'éviter le long détour de 300 km qu'ils effectuent régulièrement sur cet itinéraire. Avec ce raccourci par rapport au trajet existant, la route Kasomeno - Mwendé est, d'ores et déjà, présentée comme l'alternative à la route de Kasumbalesa. C'est le 2 octobre que les travaux ont été officiellement lancés par les présidents des deux pays, en l'occurrence, Félix Tshisekedi et Hakainde Hichilema. Ces derniers s'étaient retrouvés au village de Chalwe, à 230 km de la ville de Lubumbashi, sur la rive congolaise de la rivière Luapula.

Ce grand projet d'infrastructures route-pont dénommé « Projet Kasomeno - Mwendé » est censé, à terme, faire de cet espace un poste frontière officiel et moderne entre la RDC et la Zambie. Ce projet prévoit la construction d'un pont à hauban de 345 m de portée sur la rivière Luapula à hauteur du village frontalier de Chalwe, et l'asphaltage de la route Kasomeno - Kasenga - Chalwe - Mwendé.

De part et d'autre du pont fluvial, entre la RDC et la Zambie,



Pose de la première pierre par les présidents Félix Tshisekedi et Hakainde Hichilema

sera érigé un poste frontalier à guichet unique et une gare à péage avec des parkings et des entrepôts associés. La particularité de ce poste de Chalwe, à en croire les ingénieurs sur place, est que l'enregistrement se fera en une seule fois, quelle que soit la porte d'entrée dans le pays. En plus, les infrastructures seront informatisées dans ce guichet unique.

La cérémonie proprement dite a été marquée par une série d'allocutions faites par les officiels des deux pays. Les différents intervenants ont mis l'accent sur les dividendes économiques qu'offre cet ouvrage pour le bien des populations riveraines. Financés par la RDC et la Zambie, les travaux de construction du pont Chalwe dureront trois ans pour un coût total de deux-cent-cinquante-deux millions de dollars. Pour la RDC, ce projet sera un vecteur de développement des zones de Kasenga et Kasomeno et leurs environs longtemps restés à la traîne suite au mauvais état de la route. La route en terre battue est déjà opérationnelle de deux côtés. Par ailleurs, l'aboutissement de ce projet intégrateur qui est une réponse à la problématique des tracasseries de Kasumbalesa va donner des emplois aux jeunes du territoire de Kasenga et des environs.

Alain Diasso

PRÉSIDENTIELLE 2023

Moïse Katumbi dépose son dossier de candidature ce mercredi à la Ceni

La Centrale électorale vient d'entamer la dernière ligne droite pour la réception des dossiers de candidature pour la présidentielle de décembre 2023. Le temps presse et chaque candidat est conscient du fait qu'il n'y aura pas de dérogation pour d'éventuels retardataires.

Au nombre des personnalités qui s'empressent déjà au portillon de la Ceni ces derniers jours figure l'opposant Moïse Katumbi Chapwe. Ce dernier dont une équipe d'avance l'avait précédé à Kinshasa pour finaliser la procédure d'enregistrement de sa candidature à la Ceni devra encore attendre avant que son dossier ne soit avalisé par le Bureau de réception et de traitement de candidature. Alors qu'il était presque acquis que le dossier de l'ex-gouverneur du Katanga allait être réceptionné ce mardi 3 octobre, il nous revient que cela n'a pas été fait. La Ceni qui tient fermement au respect du code électoral dans l'élaboration des dossiers avait recalé le dossier de Moïse Katumbi pour la simple raison que ses émissaires avaient présenté des pièces en photocopie en lieu et place des documents originaux. Devant la presse, le porte-parole du parti Ensemble pour la République, Hervé Diakiese, a laissé entendre qu'une équipe sera dépêchée en toute urgence à Lubumbashi pour emmener les pièces originales afin qu'elles soient mises ce mercredi à la disposition de la Centrale électorale. « Nous dépêchons une équipe de toute urgence à Lubumbashi pour emmener les pièces originales. Ce qui fait que demain ces éléments seront mis à la disposition de la Ceni afin que la candidature du président Katumbi puisse être déposée », a-t-il indiqué. C'est donc ce mercredi 4 octobre que la candidature de Moïse Katumbi sera finalement déposée à la Ceni en conformité avec les exigences qu'impose cet exercice. Le leader de la plateforme Ensemble va, de ce fait, allonger la liste des opposants dont les candidatures ont déjà été réceptionnées par la Ceni. Il s'agit de Constant Mutamba, Matata Ponyo, Rex Kazadi, Adolphe Muzito et Denis Mukwege.

A..D.

PAIX ET SÉCURITÉ

La Côte d'Ivoire accueille la 5^e édition du forum sur la résilience en Afrique

La Banque africaine de développement (Bad) organise du 3 au 5 octobre à Abidjan, en Côte d'Ivoire, le cinquième Forum portant sur la résilience en Afrique.

Le thème choisi pour cette année est « Financer la paix, la sécurité et le développement pour une Afrique résiliente ».

Ce forum qui durera trois jours a lieu tous les deux ans. Il rassemble les décideurs politiques et les acteurs de l'humanitaire, ceux du développement de la paix et de la sécurité, issus du public et du privé sans oublier les investisseurs, les universitaires, les groupes de réflexion ainsi que les représentants de la société civile.

Selon le communiqué de la Bad, cette édition 2023 se

penchera sur des solutions innovantes pour combler les déficits de financement des pays africains en proie aux conflits et à une insécurité grandissante.

La rencontre permettra également aux participants, aux experts, d'échanger de front sur la manière de mobiliser des ressources à grande échelle au croisement de la paix, du développement et de la sécurité, notamment en les orientant vers les secteurs public et privé, et en établissant des partenariats efficaces.

Pour la Bad, cette rencontre sera également une

occasion pour la banque de présenter ses dernières réflexions sur le programme de fragilité et de résilience et de partager certaines des nouvelles initiatives mises en œuvre dans le cadre de la nouvelle stratégie de la Banque sur la fragilité et le renforcement de la résilience en Afrique (2022-2026). « Ce forum se tient à un moment critique. Il est donc urgent et impératif pour nous tous de se doter de nouvelles approches pour financer la paix, la sécurité et le développement », précise la Bad.

Rock Ngassakys



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE



ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

JUSTICE

L'Asadho et l'Odep exigent la libération de Stanis Bujakera

L'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) et l'Observatoire de la dépense publique (Odep) pensent que ce professionnel des médias a été incarcéré pour des raisons qui ne seraient pas liées à sa profession de journaliste.



Stanis Bujakera

Dans une conférence de presse tenue à Kinshasa, l'Association africaine de défense des droits de l'homme et l'Observatoire de la dépense publique se sont dits très inquiets par le maintien de Stanis Bujakera, journaliste à Actualité.cd et correspondant de Reuters et de Jeune Afrique

en République démocratique du Congo (RDC). Pour ces deux organisations, la loi congolaise sur la liberté de la presse a été violée de manière manifeste par ceux qui mettent en cause ce professionnel des médias.

Asadho et Odep relèvent, dans cette affaire, certaines considé-

rations. Pour ces ONG, en effet, les autorités congolaises ont violé l'article 104 de la loi sur la liberté de la presse qui organise le droit de réponse et de rectification. " Pourquoi les autorités congolaises ont-elles saisi directement la justice en lieu et place de faire usage de cet article qui

organise le droit de réponse en matière de délit de presse ? », se sont demandé l'Asadho et l'Odep. Et de souligner que conformément à l'article 112, la personne lésée ne peut saisir la justice que si le droit de réponse lui a été refusé. Pour l'Asadho et l'Odep, les autorités judiciaires exigent que Bujakera divulgue sa source d'information en violation de l'article 96 de la loi sur la liberté de la presse qui interdit au journaliste de divulguer sa source.

Dans l'esprit de l'article 127 de la loi sur la liberté de la presse, ont-ils fait savoir, c'est le directeur de publication ou directeur de programme qui porte pénalement et civilement la responsabilité de la publication dans son journal de tout article non signé. Et de se demander pourquoi poursuit-on Stanis Bujakera pour un article qu'il n'a pas signé ? Avec ces éléments qui motivent leur argumentaire, l'Asadho et l'Odep disent estimer que Stanis Bujakera est en détention pour des raisons autres que celles liées à l'exercice de sa profession de journaliste, en ce sens qu'il n'a pas bénéficié de toutes les garanties organisées par la loi sur la liberté de la presse qui assure la protection de la profes-

sion de journaliste. Ils exhortent le président de la République à veiller à ce que toutes les institutions respectent les lois du pays dont celle relative à la liberté de la presse. Alors que les autorités judiciaires sont appelées à constater que les exigences prescrites par la loi sur la liberté de la presse avant la mise en cause d'un journaliste n'ont pas été observées et de libérer Stanis Bujakera.

L'Asadho et l'Odep recommandent, par ailleurs, aux organisations de la société civile et médias de se mobiliser pour que les lois de la République soient respectées par toutes les institutions pour éviter l'arbitraire et le règlement des comptes. Les deux organisations rappellent que Stanis Bujakera avait été arrêté en date du 8 septembre 2023 au motif qu'il aurait publié dans le journal Jeune Afrique un article mettant en cause les renseignements militaires dans l'assassinat du député Chérubin Okende, ancien ministre de Transport, sur base d'une note confidentielle qui émanerait de l'Agence nationale des renseignements (ANR). Une note qualifiée de fausse par les autorités du pays.

Lucien Dianzenza

FESTIVAL CINÉMA AU FÉMININ

Ferre Gola à l'affiche au gala de clôture

La star de la rumba va agrémenter, ce 3 octobre au chapiteau 19 Royal Event, la « Nuit de Cinef », la fameuse soirée red carpet dédiée à la remise des prix de sa septième édition tenue à Kinshasa du 17 au 21 septembre dernier.

Dans la fièvre des préparatifs, Clarisse Muvuba a confirmé au Courrier de Kinshasa la tenue de la « Nuit de cinef » pour ce 3 octobre. En effet, à un jour de la soirée, la coordonnatrice du Festival Cinéma au féminin (Cinef) a précisé qu'il se tiendra désormais au chapiteau 19 Royal Event à Gombe et non plus au Chapiteau du GB, à Socimat. En effet, il sied de rappeler que le report de la clôture de l'événement, initialement prévu pour le 29 septembre dernier, a également donné lieu à un changement de cadre. Et qui plus, l'entrée est payante.

Par ailleurs, en dépit du changement de date et de lieu, la « Nuit de cinef » garde tout son prestige. Et, même s'il faut tenir compte de la prestation annoncée de Ferre Gola, le gala de clôture de la septième édition le sera d'un cran. Le tapis rouge sera déroulé évidemment pour les invités à l'occasion dans le cadre chic situé sur l'avenue du Cercle. Clarisse a souligné ici que les cinéastes dont les films sont nominés sont les hôtes de marque de l'événement d'où quelques-unes sortiront avec au moins un trophée. Savoir c'est autour de la cérémonie de la remise

des prix que se trouveront réunis les cinéastes et cinéphiles. Rappelons que la « Nuit de cinef » est la note finale du Cinef 7 ouvert le 17 septembre au Palais

du peuple en présence d'un public enthousiaste. Le Festival qui avait duré cinq jours, du 17 au 21 septembre s'était principalement tenu sur deux sites, à savoir le

Centre Wallonie-Bruxelles et la Place Commerciale de la 7e rue à Limete. La salle de spectacle du centre culturel belge assurait le plus souvent les projections en

matinée. Quant aux projections en plein air de Limete, c'était une fois de plus le lieu de rencontres amicales et familiales. Les habitants du voisinage y ont trouvé l'occasion de passer du temps dans une ambiance conviviale. Les soirées cinéma à ciel ouvert étaient d'autant plus appréciées que plusieurs ont ainsi trouvé quelque fois une belle parade à l'ennui suite aux coupures dans le quartier.

Outre les projections, deux autres moments forts ont ponctué le Cinef 7. Il s'agit des deux rencontres professionnelles le « Cinef expérience » tenu le 19 septembre et le « Business cinema corner » du jeudi 21 septembre. La première, il était une discussion autour du « Développement intégral de la femme cinéaste ». Et, la seconde avait permis de mettre en réseau producteurs, réalisateurs, directeurs de marketing de sociétés commerciales de la place et responsables de télévisions sur la diffusion et distribution des films. Des rencontres organisées dans l'esprit du thème de cette année abordant la question cruciale de « L'industrialisation du cinéma congolais ».

Nioni Masela

LITTÉRATURE

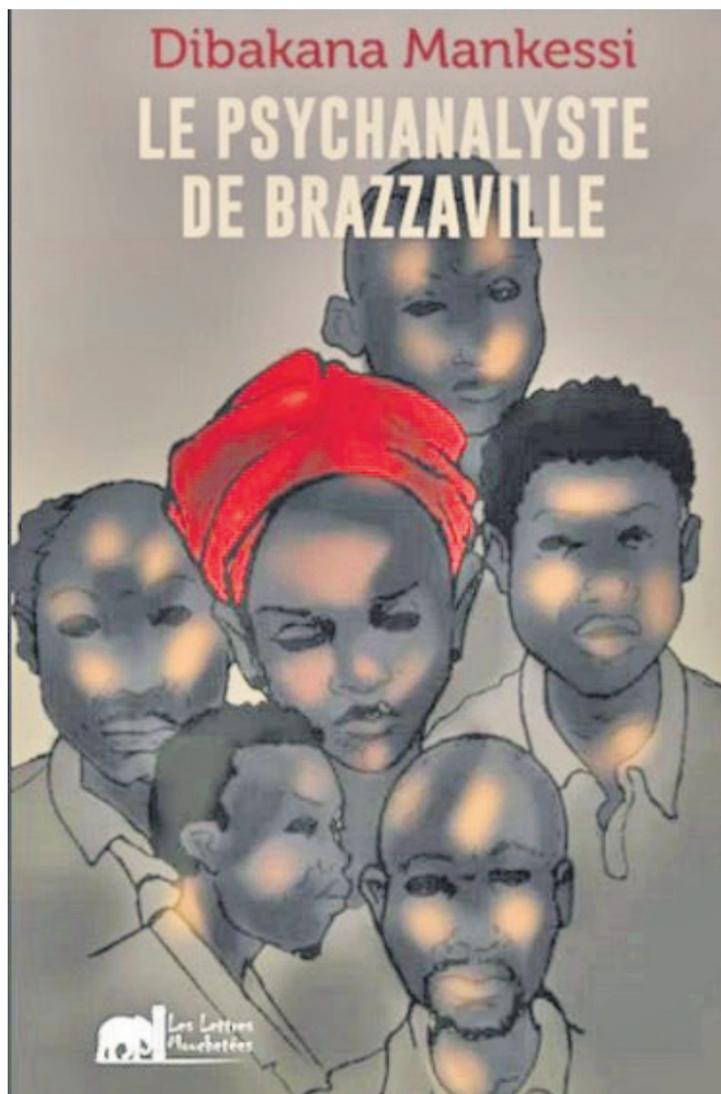
«Le Psychanalyste de Brazzaville», troisième roman de Jean-Aimé Dibakana Mankessi

Telle une relecture de l'Histoire du Congo Brazzaville des années 60, l'écrivain et sociologue Dibakana Mankessi, dans son troisième roman paru aux Éditions Lettres Mouchetées, donne la parole à une kyrielle de personnages, hommes et femmes, inconnus et célébrités, Africains comme Européens, désireux de trouver des réponses aux problèmes psychiques qu'ils traversent durant cette période.

L'auteur du roman «Le Psychanalyste de Brazzaville» se saisit des notes, des comptes rendus de consultation restitués du cabinet du Dr Kaya, pour en faire des outils d'analyse et revisiter ainsi des pans entiers de l'histoire du Congo à l'orée des indépendances africaines.

Dans cette salle de consultation, en plein cœur d'hommes et de femmes, les Européens présents à Brazzaville et les «évolués», les premiers intellectuels congolais, ceux qui font ou feront l'histoire du Congo, se succèdent et se livrent en confiance sur le divan du Dr Kaya, un ancien généraliste hospitalier qui s'est formé à la psychanalyse avant d'ouvrir l'unique cabinet de thérapie freudienne de la capitale congolaise.

Le Dr Kaya a vécu son



enfance auprès d'un père sourd et muet que son handicap le rendait coléreux et violent. Devenu professionnel de l'écoute, il offre à ses patients les conditions d'une parole libre dans un cadre apaisé et dénué de jugement, tout en s'exprimant pour lui-même dans un journal de bord où il consigne ses rêves et réflexions sur la vie quotidienne ainsi que ses notes professionnelles. À cette grille de lecture s'ajoute une jeune femme prénommée Massolo, personnage clé par lequel Dibakana Mankessi raconte l'histoire sociale du Congo. Issue d'une famille de privilégiés de la première heure, des mvouama, littéralement, des personnes nanties, diplômée en droit, Massolo se retrouve du jour au lendemain rétrogradée

et orpheline, à la suite de la destitution du chef de l'État, l'abbé Fulbert Youlou, premier président du Congo. Mère isolée, refusant de se corrompre pour obtenir un emploi, elle se fait passer pour femme de ménage et entre au service du docteur Kaya.

L'auteur mène le lecteur du récit romanesque à la fiction avec, en ligne de mire, l'histoire politique des années 60.

Jean Aimé Dibakana Mankessi est un enseignant en sociologie qui a également écrit des essais sur des figures de l'histoire congolaise : 101 personnalités qui ont marqué les 50 ans du Congo Brazzaville (D-M Consulting), Les plus hautes responsabilités politiques de la République du Congo et d'autres essais en sociologie.

Marie Alfred Ngoma

CONCOURS DE NOUVELLES

Lancement du 40^e Prix du jeune écrivain de langue française

L'appel à candidatures du 40^e Prix du jeune écrivain (PJE) de langue française est lancé. Les inscriptions et dépôts de manuscrits seront ouverts du 13 novembre jusqu'au 1^{er} février 2024.

L'appel à candidatures au 40^e Prix du jeune écrivain de langue française s'adresse aux passionnés de l'écriture de tous les pays francophones âgés entre 16 et 26 ans. Depuis quarante ans, le PJE offre l'opportunité aux passionnés d'écriture et de littérature de la langue française de passer à une étape supérieure de leur passion. Il s'agit de les encourager à faire preuve d'audace en sortant de l'ombre. Et surtout de les inciter à partager avec l'humanité entière des récits uniques et des histoires singulières pleines d'imagination. Comme lors des précédentes éditions, cette année encore le jury international d'écrivains réunis autour d'Alain Absire entend consacrer douze lauréats issus des cinq continents de la francophonie. Les lauréats seront par la suite conviés à bénéficier d'un accompagnement professionnel, d'un tutorat écrivain, d'une classe de maître et d'un atelier d'écriture. En outre, leurs nouvelles

sont publiées dans un recueil édité par Buchet/Chastel.

En attendant l'ouverture officielle du dépôt des manuscrits, le PJE invite les potentiels candidats à se préparer. « Avant de t'inscrire, mets toutes les chances de ton côté. Passer du côté de l'écriture c'est entrer dans les coulisses de la langue et s'il n'y a pas de véritables recettes, il y a néanmoins quelques éléments à ne pas négliger qui peuvent faire la différence lors de la sélection », peut-on lire sur le site dudit prix. Au nombre de ces éléments, on note : l'orthographe et la syntaxe, la cohérence, l'efficacité, la fluidité du récit, la narration bien construite. En plus, le PJE exhorte les candidats à se méfier des généralités, des grandes idées souvent très convenues, ainsi qu'à prendre le temps de développer un ou deux éléments importants : un personnage, un lieu, une ambiance, une mémoire...

En vue d'encourager d'autres

jeunes à tenter l'expérience de ce concours de nouvelles, Arthur Dreyfus, lauréat en 2009, a partagé son témoignage. « Lorsque j'ai appris que j'avais remporté le premier prix, deux événements sont rapidement survenus : le premier, c'est une prise de conscience. L'idée qu'écrire n'est pas une activité stérile et que le partage est possible. La création est si souvent une histoire de confiance. La confiance est née ce jour-là pour moi. Le deuxième événement, après l'envie de continuer d'écrire, c'est la possibilité de concrétiser ce projet. Grâce à la renommée du PJE, et à ma première publication chez Buchet Chastel, mon premier roman a probablement pu être plus rapidement lu par les éditeurs. C'était une bonne carte de visite, ou une porte d'entrée, comme on voudra. Enfin, le PJE, pour moi, ce sont aussi des rencontres décisives, et amicales ».

Notons que le Prix du jeune écri-



vain de langue française a été créé en 1984 à Muret (Haute-Garonne) par Marc Sebbah et Henri

Beulay.

Merveille Jessica Atipo

EDUCATION

La rentrée scolaire effective dans la ville océane

Le secrétaire général du département de Pointe-Noire, Jean Pascal Koumba, représentant le préfet, a effectué une ronde dans quelques établissements de la ville océane, le 2 octobre, jour de la rentrée scolaire en République du Congo.

Accompagné de Louis Gabriel Missatou, premier vice-maire de la ville, de Frédéric César Bayonne, directeur départemental de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, ainsi que des partenaires du système éducatif, Jean Pascal Koumba a visité quatre établissements publics de la place. Il s'agit notamment du lycée général Victor-Augagneur (arrondissement 2 Mvou-Mvou), du lycée technique Poaty-Bernard, du lycée commercial de l'OCH ainsi que de l'école primaire Jean-Félix-Tchicaya (arrondissement 1 Eméry Patrice Lumumba). L'objectif de cette ronde était de se rendre compte de l'effectivité de la rentrée scolaire dans le département de Pointe-Noire.

Au terme de sa ronde, Jean Pascal Koumba, se disant satisfait, a affirmé que la rentrée scolaire est effective dans le département de Pointe-Noire : « Les trois étapes des préparatifs de la rentrée scolaire ont été respectées. Il y a eu la rentrée administrative, puis la rentrée pédagogique et aujourd'hui la rentrée effective des classes. Nous avons constaté que les établissements scolaires sont propres, les salles de classes et les tables-bancs ont été nettoyés et surtout l'uniformité de la tenue sco-



Jean Pascal Koumba, au centre, lors de sa visite au lycée Victor-Augagneur/Adiac

laire. Les parents, en dépit de leurs moyens, ont pu respecter le décret. L'école a effectivement démarré dans le département de Pointe-Noire».

Partout où il est passé, Jean Pascal Koumba a eu un message pour les élèves en vue de l'obtention de bons résultats scolaires: « Nous avons conseillé les enfants de ne jamais rater le début comme le disait un grand homme de ce pays. En ce qui concerne les examens d'Etat, Pointe-Noire depuis un certain temps a toujours tiré le diable par la queue. Nous

avons demandé aux enfants de se mettre résolument au travail dès ce premier jour pour qu'à la fin de l'année nous puissions avoir les résultats escomptés. Notre souhait est que le département de Pointe-Noire retrouve sa place d'antan, qu'il soit parmi les cinq premiers et pourquoi pas le premier».

Le secrétaire général du département de Pointe-Noire a également exhorté les élèves au bannissement des conflits inter écoles qui ont conduit à la promulgation du décret n°

2023-1537 du 30 août 2023 portant uniformisation de la tenue scolaire des établissements d'enseignement général, technique et professionnel, un moyen pour lutter contre ce phénomène. « Nous avons aussi attiré l'attention des enfants, surtout les plus grands, que tout ce qui s'est passé est maintenant et désormais renvoyé aux calendes grecques. On ne veut plus entendre parler de guerres entre lycéens ou entre collégiens non seulement à Pointe-Noire, mais aussi dans

toute la République du Congo, parce que nous voulons vivre dans la paix et la quiétude. Ces jeunes apprenants sont appelés à nous remplacer demain», a-t-il indiqué.

Notons que les visites dans les écoles pour se rendre compte de l'effectivité de la rentrée scolaire à Pointe-Noire ont été décentralisées. Les administrateurs maires se sont consacrés également à cet exercice dans leurs arrondissements ainsi que dans la communauté urbaine de Tchianza-Nzassi.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

Des parents d'élèves saluent l'uniformisation de la tenue scolaire

L'indice vestimentaire différentiel entre les élèves de l'enseignement technique et ceux de l'enseignement général est tombé dès le 2 octobre, premier jour de la rentrée scolaire 2023-2024, à la satisfaction totale de certains parents d'élèves de Pointe-Noire.

« Nous saluons cette décision courageuse des autorités nationales en charge des questions de l'éducation, car cette situation de la différence de l'uniforme scolaire entre les élèves du technique et ceux du général a causé tant de tort à beaucoup d'élèves. Que les autorités aillent encore plus loin, c'est déjà un bon début de solution », s'est réjoui le parent d'un élève inscrit au lycée Victor-Augagneur de Pointe-Noire.

Comme ces élèves perturbateurs se connaissent entre eux, certains parents bien que soutenant cette mesure d'uniformisation de la tenue scolaire souhaitent que d'autres mesures plus dissuasives soient prises afin de vite repérer les mauvais élèves pour les sanctionner. « Convoquer des parents si l'enfant est



Uniformisation de la tenue scolaire dans le technique et le général/DR

remarqué par une indiscipline notoire à l'école à l'endroit des enseignants ou des responsables de l'établissement, car le laisser agir c'est lui autoriser d'étendre cet agissement regrettable à d'autres élèves. Ne dit-on pas, chasser le naturel, il revient au galop. Ces sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'à la réparation du préjudice qu'ils peuvent causer à d'autres élèves », a conclu Céraphin Itoua, parent d'élèves fréquentant le lycée technique commercial de l'OCH à Pointe-Noire. Notons que cet ouf de soulagement est partagé par de nombreux ponténégrins qui en ont marre avec les rixes et bagarres rangées qui se déclenchent tous les deux jours de la semaine surtout dans les lycées Poaty-Bernard et Victor-Augagneur.

Faustin Akono

ACTION HUMANITAIRE

Un don de sang pour sauver des vies

Afin de répondre au besoin pressant du Centre interdépartemental de transfusion sanguine en produits sanguins, une opération de don de sang a été faite le 30 septembre dans les locaux de l'église de Jésus-Christ des Saints des derniers jours.

L'activité s'inscrit dans le cadre de la main serviable, une initiative annuelle de l'église de Jésus-Christ des Saints des derniers jours visant à manifester son amour et son humanisme envers autrui. Muni des équipements nécessaires, le personnel du Centre interdépartemental de transfusion sanguine est venu effectuer l'opération de collecte de sang, un geste simple mais important qui sauve bien des vies. Près d'une cinquantaine de fidèles ont tout au long de la journée donné un peu de leur sang pour ravitailler le centre de transfusion sanguine. « Ce don de sang va aider les enfants en détresse, les accidentés ou les personnes



Les donneurs de sang après avoir accompli leur geste humanitaire/DR

souffrant d'anémie ou d'autres maladies du sang », a dit Bertin Okili, président de pieu de Pointe-Noire de l'église de Jésus-Christ des Saints des derniers jours. C'est pour la quatrième fois que les fidèles de cette confession religieuse font ce geste de don de sang témoignant de leur amour et de leur solidarité avec leurs semblables.

De nombreux fidèles ont apprécié ce énième don de sang de l'église à la banque de sang. « Par ce geste, nous témoignons notre solidarité à autrui, c'est aussi une façon pour nous d'être au service des autres comme le veut le père céleste », ont fait savoir Reine Ngambigui et Elder Winn.

Signalons que par le passé l'église de Jésus-Christ des saints des derniers jours a mené plusieurs autres actions humanitaires dans le cadre de la main serviable. Des opérations de nettoyage et salubrité ont été effectuées dans les différentes artères de la ville, au centre d'hygiène publique de la ville et au lycée Pointe-Noire 2.

Hervé Brice Mampouya

CERCLE CULTUREL POUR ENFANTS

Clôture en beauté des ateliers vacances

Ouverts le 10 juillet au siège du Cercle culturel pour enfants (CCE) de Pointe-Noire, quartier Louessi, dans le troisième arrondissement Tié-Tié, les ateliers vacances initiés par la structure infantile ont pris fin le 30 septembre par la remise des kits scolaires aux participants.



Les enfants du CCE jouant la musique/DR

De nombreux enfants habitant le quartier Louessi et ses environs ont pris part aux différents ateliers organisés pendant les grandes vacances pour les occuper à travers des loisirs sains.

Sous la direction des animateurs du CCE, les enfants ont suivi des cours d'initiation en musique, apprenant à se familiariser avec certains instruments (guitare, clarinette, flute, piano, trompette, balafon, percussions...). Des formations en chant et danse ont été également dispensées. Il y a eu aussi des ateliers de bricolage, tricotage, dessin, peinture, théâtre, écriture poé-

tique, pâtisserie, maraîchage au potager du CCE. Les jeux divers, les projections de films, des spectacles, les causeries-débats, les excursions, visites guidées et autres étaient au programme.

Plusieurs enfants ont participé aux activités organisées par les associations partenaires, c'est le cas du festival Ponton Color qui a vu la participation remarquable des enfants du CCE à l'espace jeux.

Avant la remise des fournitures scolaires aux participants, dons de Maman Sophie et Don du Cœur, les enfants ont agrémenté la cérémonie en musique,

théâtre et jeux divers, restituant ainsi devant l'assistance les enseignements reçus pendant la formation.

Signalons que le CCE organise les ateliers vacances depuis vingt-six ans. Il a pour crédo éduquer et promouvoir les facultés des enfants, par le biais de sa bibliothèque, les séances continues d'apprentissage des métiers d'art ainsi que les activités éducatives. Tout soutien multiforme ne peut que pérenniser l'initiative a dit Joël Nkounkou, directeur du CCE remerciant les parents.

H.B.M.

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Roumanie, 11e journée

Sans Durel Avounou, le CFR Club bat le Craiova 1948 (2-0). L'international congolais était déjà absent jeudi dernier lors de la victoire en Coupe. Botosani est balayé chez le CSU Craiova (1-5). Titulaire, Kablan Ngoma a été remplacé à la 67e, à 1-2.

Russie, 12e journée, 2e division

Erving Botaka Yoboma et l'Arsenal Tula prennent un point sur le terrain de Neftekhimik (0-0).

Russie, 10e journée, 1re division

Sans Emmerson Illoy-Ayyet, resté sur le banc, Ural prend un point à Rostov (2-2). Le club d'Ekaterinbourg est 7e avec 15 points.

Slovaquie, 9e journée, 1re division

Yhoan Andzouana, remplacé à la 81e, et le DAC Dunajska s'inclinent à domicile face au Spartak Trnava (0-1). La 3e défaite du DAC cette saison.

Suisse, 9e journée, 1re division

Le Servette remporte le derby face à Lausanne Sport (2-1). Titulaire, Bradley Mazikou est passeur sur le but de la victoire. Remplaçant, Morgan Poaty est entré à la 75e.

Sylver Ganvoula a été remplacé à la 67e lors du succès des Young Boys de Berne chez les Grasshoppers (1-0).

Turquie, 7e journée, 1re division

Chandrel Massanga, averti à la 43e et sorti à la 59e, a participé au match nul d'Hatayspor sur le terrain de Sivasspor (0-0).

Turquie, 7e journée, 2e division

Bevic Moussiti Oko est entré à la 78e lors du revers de Boluspor à Erzurumspor (0-1). Exclu lors de la 6e journée, Francis Nzaba était absent lors du match nul de Genclerbirligi face à Manisaspor (1-1).

Ukraine, 9e journée, 1re division

Polyssia prend un point à Kovalivka (0-0). Averti à la 45e, Beni Makouana a été remplacé à la 84e.

France, 8e journée, 3e division

Le Red Star va s'imposer à Châteauroux (2-1). Remplaçant, Fred Dembi est entré à la 65e. Les Franciliens sont premiers du classement avec 21 points.

Israël, 5e journée, 1re division

Battu dans le derby la semaine dernière, l'Hapoel Tel Aviv se venge sur le terrain du Beitar Jérusalem (3-0). Bryan Passi était titulaire en défense centrale, tandis que Mavis Tchibota est resté sur le banc.

Fernand Mayembo, titulaire à la droite de la défense, a été averti à la 39e lors du revers de l'Hapoel Haifa face à Bnei Raina (1-2). La première défaite de la saison de l'Hapoel, Haifa, deuxième

avec 10 points, soit 5 longueurs de plus que l'Hapoel Tel Aviv, 9e.

Italie, 7e journée, 1re division

Antoine Makoumbou, titulaire, et Cagliari subissent la loi de la Fiorentina (0-3). Le promu est dernier avec 2 points.

Warren Bondo n'était pas dans le groupe de Monza, court vainqueur à Sassuolo (1-0).

Touché au adducteurs, Jordi Mboula manquait un deuxième match consécutif. Sans lui, le Hellas Vérone prend un point chez le Torino (0-0).

Italie, 8e journée, 2e division

Parma l'emporte à Cremonese (2-1). Sans Gabriel Charpentier, absent de longue date.

Kosovo, 8e journée, 1re division

Raddy Ovouka était titulaire lors du succès de Drita face à Gjilani (2-0). Remplacé à la 84e.

Portugal, 7e journée, 1re division

Pourtant en supériorité numérique, Boavista est tenu en échec à domicile par Famalicao (2-2). Titulaire et averti à la 43e, Gaïus Makouta est trop court de quelques centimètres pour contrer Gustavo Sa, passeur décisif sur l'égalisation adverse à la 90e+2. Remplacé à la 90e+4.

Vizela est battu à domicile par Portimonense (2-3). Dylan Saint-Louis est entré à la 56e.

Camille Delourme

DOLISIE

Un hommage aux anciens enseignants du lycée Justin-sathoud

Le cercle des anciens élèves du lycée Justin-Sathoud, ex-Vladimir Lénine, a rendu le 1er octobre un hommage à ses anciens enseignants

« La reconnaissance est l'une des valeurs qui caractérisent l'être humain dans la société. C'est dans cette optique que conscient du rôle déterminant que nos anciens enseignants ont joué dans notre parcours scolaire, nous, anciens élèves du lycée Justin-Sathoud, avec l'accompagnement conséquent du ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Honoré Sayi, avons pris l'initiative de rendre publiquement hommage à ces anciens enseignants », a déclaré Come Kondo, représentant Derre Prudence, présidente de ce cercle. Un échantillon de 35 enseignants ont reçu symboliquement un présent composé d'un vin, une enveloppe et une chemise ou un pagne selon le sexe.

Quant à l'établissement, il a été honoré par un don de deux cartons de craies, une rame de papier, dix balais, trois paquets de stylos et cinquante chiffons.

Pour l'actuel proviseur du lycée Sathoud, Patrice Mieté, nous vivons dans une société qui évolue, dans laquelle l'individualisme et l'oubli sont légion, le geste que vient d'accomplir les membres du cercle rend compte des valeurs qu'ils incarnent et qui participent



au vivre-ensemble.

Ajoutant : « Les autorités actuelles du lycée Justin-Sathoud que nous sommes ont à cœur de vous soutenir et de vous encourager à construire ce noble

idéal. C'est donc ensemble que nous allons contribuer à transformer la tendance à l'oubli et à la non reconnaissance pour aller vers les nouvelles solidarités ».

Le parrain de cette cérémonie, an-

cien élève et ancien enseignant de philosophie de ce lycée, Honoré Sayi, actuel Ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, a salué cette initiative du cercle des anciens élèves du lycée Vladimir d'hono-

rer leurs enseignants. Inspiré par

cette invitation qui lui va droit au cœur, Honoré Sayi a décidé : « Je lance ici solennellement au-delà du cercle une association des anciens élèves des lycées de Dolisie y compris ceux de mbounda pour la simple raison que notre carte scolaire s'est agrandie à d'autres lycées. »

Il a suggéré que tous les cadres sortis de ces lycées viennent apporter leur pierre à l'édifice afin de former les jeunes des lycées de Dolisie en construisant des laboratoires pour des expériences scientifiques, de langues et de biens d'autres usages.

Conscient de ses responsabilités face à ce projet de former les hommes, il a surpris tout le monde en apportant sa contribution à hauteur de 5 millions de francs CFA, demandant aussi l'ouverture d'un compte bancaire.

Max Ferhynel Poudi

« La reconnaissance est l'une des valeurs qui caractérisent l'être humain dans la société. C'est dans cette optique que conscient du rôle déterminant que nos anciens enseignants ont joué dans notre parcours scolaire, nous, anciens élèves du lycée Justin-Sathoud, avec l'accompagnement conséquent du ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Honoré Sayi, avons pris l'initiative de rendre publiquement hommage à ces anciens enseignants »

NÉCROLOGIE



Henri Okemba, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo en Italie et famille, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, que les obsèques de leur regrettée mère, tante, grand-mère la veuve Mbobaka née Henriette Nianguengue Mbonga se dérouleront selon le programme suivant :

Vendredi, 6 octobre 2023

09h Levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville (CHU), Suivie du recueillement.

10h : messe des funérailles en la Basilique Sainte-Anne du Congo

11h30 : départ de la dépouille de l'aéroport international de Maya-Maya pour la ville de Makoua

Samedi 7 octobre 2023-10-03

10h Recueillement

12h Messe à l'église Saint-Pierre Apôtre de Makoua,

Suivie de l'inhumation au cimetière familial

Dimanche 8 et lundi 09 octobre 2023

Retour des délégations

Les familles Etombe et Bonga pleurent leur fille, nièce, soeur, mere, tante et grand-mère Yvonne Atsono décédée le 19 septembre 2022 à Brazzaville.

Le programme des obseques se présente comme suit :

Mercredi 4 octobre 2022

9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

11h00 : recueillement au domicile familial (marché Soprogi)

22h00 : départ pour Makoua département de la Cuvette ;

Vendredi 6 octobre 2022

8h00 : messe de requiem ;

13h00 : départ pour le cimetière familial au quartier Bonga ;

15h00 : retour et fin de la cérémonie.



La famille Nzoungou a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur regrettée mère, tante, grand-mère la veuve Nzoungou née Miékamona Colette survenu le 25 septembre 2023 à 00h40 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°665 de la rue Vindza Plateaux des 15 ans non loin de l'hôtel Pama sur l'avenue Loutassi.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

AFRIQUE CENTRALE

Une représentation de la CEEAC à Brazzaville

La Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) a désormais une représentation à Brazzaville. L'ambassadeur, chef du bureau de cette institution sous régionale, Baudouin Hamuli Kabarhuza, a été reçu le 3 octobre par le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Philippe Mvouo.

« Le Cslc est un partenaire de la Ceeac dans le cadre de l'appui et du renforcement de la démocratie en général et du processus électoral en particulier. Nous en avons parlé avec le président du Cslc. Ce processus qui a commencé au Congo depuis 2021 vient de s'achever par les récentes consultations sénatoriales », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, a-t-il poursuivi, la CEEAC qui dispose maintenant d'une représentation en terre congolaise peut approfondir son partenariat avec le CSLC notamment dans l'appui et l'accompagnement de l'organe de régulation des médias. « Nous avons également abordé le point sur les leçons que le président du CSLC a tirées du récent processus électoral et des améliorations que l'on pourrait y apporter pour que celui-ci puisse être favorable aux populations de nos onze Etats membres », a-t-il conclu.

Répondant aux questions des journalistes à son tour, le président du CSLC a salué le partenariat et l'appui de la CEEAC dans la consolidation du pro-



Philippe Mvouo et Baudouin Hamuli Kabarhuza

« Le CSLC est un partenaire de la Ceeac dans le cadre de l'appui et du renforcement de la démocratie en général et du processus électoral en particulier. Nous en avons parlé avec le président du CSLC. Ce processus qui a commencé au Congo depuis 2021 vient de s'achever par les récentes consultations sénatoriales »

cessus électoral notamment l'attention soutenue que cette institution sous-régionale accorde aux médias et à leurs contenus éditoriaux.

Notons que le but de la CEEAC est de promouvoir et de renforcer une coopération harmonieuse et un développement équilibré et auto-entretenu dans tous les domaines de l'activité économique et sociale, en particulier dans les domaines de l'industrie, des transports, des communications, de l'énergie, de l'agriculture, des ressources naturelles, du commerce, des douanes, des questions monétaires et financières, des ressources humaines, du tourisme, de l'enseignement, du perfectionnement, de la culture, de la science et de la technologie et du mouvement des personnes, en vue de réaliser l'autonomie collective, d'élever le niveau de vie des populations, d'accroître et de maintenir la stabilité économique, de renforcer les étroites relations pacifiques entre ses Etats membres et de contribuer au progrès et au développement du continent africain.

Roger Ngombé

CEINTURE ET LA ROUTE

Une initiative chinoise pour avancer à grands pas

L'amélioration de la construction des infrastructures est une tâche urgente pour l'Afrique, afin d'accélérer son développement économique en tant que continent ayant la principale concentration des pays les moins développés.

Depuis la signature, en septembre 2018, du protocole d'accord sur la construction conjointe de l'Initiative chinoise «la Ceinture et la Route», la République du Congo a connu des avancées dans les domaines des infrastructures routières, de soins de santé et même de l'industrie.

Politique macroéconomique qui favorise les projets d'infrastructure, tels que la construction des chemins de fer, des ports et des routes, «l'Initiative chinoise» a produit des résultats remarquables au cours des dix dernières années, en témoigne les projets tels que la Route Nationale N°1, la cimenterie de Loutété, la Banque sino-congolaise pour l'Afrique, l'hôpital de l'Amitié sino-congolaise de Mfilou et bien d'autres qui ont fleuri l'un après l'autre.

Grâce à la route nationale reliant Pointe-Noire à Brazzaville, le transport terrestre entre les deux villes a permis de réduire les coûts et les délais pour les importateurs et exportateurs.

S'agissant de la Banque sino-congolaise pour l'Afrique, elle contribue à stimuler le développement de la digitalisation des services bancaires au Congo. En même temps, elle soutient l'échange direct de devises entre la Chine et le Congo, réduisant ainsi la consommation de dollars américains qui étaient auparavant nécessaires en tant que lien intermédiaire entre le Yuan et le Franc CFA.

Quant à l'hôpital de l'Amitié sino-congolaise de Mfilou, mis en service en 2013, cette infrastructure sanitaire a permis une offre de soins médicaux.

L'Initiative chinoise «la Ceinture et la Route» a encore un potentiel et un marché énormes en République du Congo, ce qui offre des opportunités pour les jeunes congolais qui aspirent s'intégrer dans la chaîne de valeur de l'Initiative chinoise «la Ceinture et la Route» pour construire un avenir commun pour leur prospérité.

CGTN

LIGUE 1

L'AS Vegas et KFA, un duel pour la montée

La finale de phase des play-offs du championnat national Ligue 2 mettra aux prises, le 4 octobre, au stade de Madingou, chef lieu du département de la Bouenza, l'Association sportive Vegas à Kouilou Football Académie (KFA).



L'AS Vegas/Photo Rogalvy

KFA/Photo Kwamy

Le gagnant sera déclaré champion du Congo de la Ligue 2, avec pour bonus la montée en Ligue 1 au cours de la saison 2023-2024. Aucune des deux formations n'a déjà goûté au bonheur d'affronter les équipes les plus huppées de la ligue 1, comme l'AS Otohô, les Diables noirs, l'Etoile du Congo, le Club athlétique renaissance Aiglons, AC Léopards ou Interclub dans une compétition longue de vingt-six journées.

Les deux équipes ne sont pas

arrivées à cette étape par hasard. L'AS Vegas a validé la première place de la zone de Brazzaville avec dix points en dominant l'AS Pénarol (9-0), Saint-Michel de Ouenzé (3-1) et le Racing club de Brazzaville (1-0). Elle a été tenue en échec par la Jeunesse sportive de Poto-Poto (0-0). Les dix points ont largement suffi pour effectuer le déplacement de Madingou.

Le sans faute réalisé par KFA lui donne des ailes avant d'en découdre avec l'AS Vegas.

KFA a eu raison de Munisport et TP Mokanda sur le score identique (1-0). Il s'est imposé devant Béni sport et RCST sur le même score (2-1), soit douze points pris sur les douze possibles. La finale ne se joue pas, mais ça se gagne, disent les observateurs. Rappelons que le perdant de cette finale disputera les 7 et 10 octobre les barrages avec l'AS Cheminots de Pointe-Noire, dont le gardien évoluera lui aussi en Ligue 1.

James Golden Eloué